

Accueil de loisirs
Vacances
Hiver 2026

Les mini et maxi-pouces

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

3 - 12
ans



Du 16 au 27
février 2026



Horaires :

de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45

Repas : de 11h45 à 13h45

Accueil possible à partir de 6h45 et jusqu'à 18h30

Inscriptions sur le portail famille
à partir du **samedi 24 janvier**,
jusqu'au **dimanche 1^{er} février**.



Beaupreau
en Mauges

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
Commune déléguée

Programme pour les mini-pouces (3/6 ans)

« Le monde hivernal »

Lundi 16 février

Bienvenue sur la banquise
(décoration de la salle)



Mardi 17 février

 Sortie patinoire à Glisséo
Merci de prévoir obligatoirement des gants et des chaussettes montantes.

**MATIN + PIQUE-NIQUE
OBLIGATOIRE**

Mercredi 18 février

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 19 février

Parcours de luges
chez les minis



Vendredi 20 février

Moufles en pâte à sel

« Bulle de douceur »

Tu peux venir en chaussons
toute la semaine



Lundi 23 février

Mettons-nous
dans l'ambiance
(décoration de la salle)

Mardi 24 février

Journée pyjama
(activités sensorielles)
Viens avec ton pyjama.



Mercredi 25 février

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 26 février

Cuisine autour du chocolat



Vendredi 27 février

 Sortie cinéma à
Beaupréau-en-Mauges



MATIN + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE

Programme pour les maxi-pouces (6/12 ans)

« Jeux Olympiques d'hiver »



Lundi 16 février

«OK»

(activités sportives)

Prévoir une tenue adaptée.

Mardi 17 février

Sortie patinoire à Glisséo

Merci de prévoir obligatoirement des gants et des chaussettes montantes.

**MATIN + PIQUE-NIQUE
OBLIGATOIRE**

Mercredi 18 février

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 19 février

Défis cuisine

Vendredi 20 février

Biathlon à la salle de sport

(activités sportives)

Prévoir une tenue adaptée.



« On en a plein la tête »

Lundi 23 février

« Tête en chantier »

(fabrication d'un masque)

Mardi 24 février

Fais marcher ta créativité

(cuisine)



Mercredi 25 février

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 26 février



Sortie cinéma à Beaupréau-en-Mauges

MATIN + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE



Vendredi 27 février

La course aux souvenirs

(activité sportive)

À NOTER !

À PARTIR DU MOIS DE FÉVRIER, LES ACTIVITÉS POUR LES MAXI-POUCES SE FERONT LE MATIN DORÉNAVANT ET NON L'APRÈS-MIDI !

Tarifs

• Tarifs comprenant petit déjeuner, goûter, encadrement et frais pédagogiques

Quotient familial CAF / MSA	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1 500 €	1 501 € et + et non allocation	Panier repas	Supplément temps fort
Tarif 1/4h	0,38 €	0,44 €	0,50 €	0,52 €	0,54 €	0,58 €		
Forfait							3€	3€

- Les pique-niques des 17, 26 et 27 février sont à apporter dans un sac à dos isotherme. Seul le temps de présence-encadrement (2h) est facturé mais pas le panier repas.
- Facturation au 1/4 d'heure et minimum obligatoire : de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45

! Le paiement se fait à réception de la facture. Si vous souhaitez utiliser des chèques CESU et que vous payez habituellement vos consommations en prélèvement automatique, merci de le préciser au service lors de votre réservation. Une facture est envoyée aux parents le mois suivant.

Inscriptions

Les inscriptions se font **sur le portail famille**, aux dates proposées avec un dossier complet. **Les enfants inscrits seulement pour les sorties ne seront pas prioritaires.** Merci de votre compréhension.

Pour les nouvelles familles, **faire une demande d'accès au portail famille** sur www.beaupreauenmauges.fr, rubrique Mes démarches > Incrire son enfant > S'inscrire aux services liés à l'enfance.

Contact

Valérie DEVY, directrice de l'accueil de loisirs
Pauline PECQUERY, directrice adjointe
Tél. 02 41 30 10 63
enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr
Maison de l'Enfance "L'île des enfants"
10 allée des Jardins - VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs à télécharger sur :

www.beaupreauenmauges.fr

rubrique Mon quotidien > Grandir >
Participer à des activités extra-scolaires >
Accueils de loisirs

L'accueil de loisirs est un service de la commune de Beaupréau-en-Mauges. La CAF, la MSA et le Conseil Départemental participent financièrement.